

Article du 15/05/2012

➔ Le Triligiport : la honte...

Alors que la Belgique, la Wallonie et le Pays de Liège sont pris à la gorge par les crises économiques (Arcelor Mital), financières (Dexia) et sociales (plus de 20% de chômeurs), certains experts totalement irresponsables s'évertuent à bloquer ou à tuer des initiatives tentant à donner un peu d'espoir et d'oxygène à notre population.

Je cite avec beaucoup de colère et d'indignation ces gens qui, sans aucun sens civique ou d'altruisme, bloquent les procédures du futur Triligiport. Comment est-il possible de bloquer la création espérée de près de 2000 emplois ?

C'est d'une inconscience intolérable ! Y a-t-il de réels motifs, fondés et importants, pour empêcher d'autres citoyens comme vous et moi de pouvoir enfin travailler, gagner sa vie et nourrir sa famille ?

Et comment est-il possible qu'un cabinet d'avocats, soi-disant « bien pensant », puisse se battre (jusqu'à la Cour européenne) pour – in fine – chercher à enlever le pain de la bouche de nos semblables ? Ont-ils seulement pensé aux conséquences, non seulement sociales et humaines, mais aussi économiques et financières (plus de 150

millions d'euro) de telles attitudes négatives. N'y a-t-il vraiment pas moyen de se parler et surtout de s'écouter ?

Le droit juridique est un mal quand il tue l'homme. Or ici, indirectement, on tue l'homme.

Certains habitants de la Basse-Meuse devraient y penser (eh oui, les « Bassimossans » de Visé et environs).

Sans oublier d'autre part, qu'avec de telles attitudes, on fait de Visé une villedortoir et de la Basse-Meuse un désert économique.

V.D. ■

Article 29/05/2012

➔ Triligiport

RÉPONSE À L'ARTICLE PARU DANS VISÉ MAGAZINE : TRILOGIORT – LA HONTE.

Tout à fait d'accord avec l'article signé V.D. – Faire du nouveau avec accès direct sur l'autoroute (parking actuel entre Argenteau et Visé !!!) facile à dire mais pour quand ? Alors qu'entre le pont du canal et le pont d'Argenteau, il y a possibilité de 4 à 5 bandes de circulation, les bouchons actuels ne nécessitent-ils pas un remaniement de la voirie ?

D'autre part, c'est toujours la même chose, ici et dans les autres pays : non à la centrale électrique sur le territoire de Visé, non aux lignes à haute tension, non aux câbles haute tension enterrés, non aux barrages, non à la fourniture d'eau de certains fleuves (en Espagne) vers les villes voisines, non aux éoliennes, même à Dalhem non aux buldings, non... En attendant, les comités contre font mousser l'affaire. Peut-être se présenteront-ils aux prochaines élections ! J.F. ■

Triligiport

LA HONTE

Je voudrais utiliser mon droit de réponse suite à un article écrit courageusement par V.D. dans l'édition du 15 mai de Visé Magazine.

Ne faisant partie d'aucune des organisations de défense visées, je peux librement, et à titre tout à fait personnel, répondre à cet article insensé et infamant pour des citoyens essayant de se battre contre les aberrations et les nuisances que le politique veut lui imposer, et ce, que j'adhère ou non avec leurs stratégies.

Je travaille dans le milieu industriel depuis plus de vingt ans, j'ai des contacts avec la majorité des entreprises du bassin liégeois, et je peux vous dire que du travail, il y en a. Penser que la situation économique actuelle est désastreuse est complètement faux. Les entreprises tournent, font du résultat et engagent. La fermeture de Mittal : oui, c'est une réalité, mais depuis 2008, elles ont réorienté leurs activités en conséquence, et se sont réadaptées pour pouvoir fonctionner sans la sidérurgie.

Faut-il faire quelque chose sur la zone dédiée au Triligiport ? Oui, mais pas ce projet.

Je m'explique : le Triligiport n'est pas une bonne solution car :

- Une implantation de ce type est très peu génératrice d'emplois. Si vous pensez que ça va générer 2000 emplois, mettez vite vos pantoufles devant la cheminée, le Grand Saint va bientôt passer... Sérieusement, si l'ensemble du projet offre 200 emplois, cela ne sera déjà pas si mal. Sur 100 hectares, ça ne fait pas beaucoup d'emplois au m²....

- Les nuisances engendrées par ce projet sont énormes : visuelles (je vous suggère d'aller voir celui de Genk pour vous en rendre compte),

sonores, particules fines, charroi. Enormes nuisances pour les habitants, sans la moindre compensation pour les communes de Visé ni d'Oupeye puisque le projet tombe sous le plan Marshall qui exonère les entreprises utilisatrices de toute taxe ...

- Plus particulièrement, pour l'aspect charroi, il faut se rappeler que le projet prévoit la rotation d'environ 900 camions par jour, soit 1800 mouvements par jour, ou, autrement dit 112 mouvements par heure, ou encore, un camion toutes les 30 secondes... Ne perdons pas de vue que ces camions vont se retrouver sur l'autoroute, majoritairement côté belge, soit sur le tronçon Visé-Liège, puis dans la liaison de l'échangeur de Cheratte qui est déjà saturée (sans oublier que des génies de la logistique ont estimé que les camions venant des Pays-Bas devaient d'abord faire demi-tour sur le pont d'Hermalle pour pouvoir remonter sur le nouveau pont dans l'autre sens ...). Ceux qui empruntent quotidiennement ces tronçons d'autoroute me comprendront...

Le Triligiport reste malgré tout une solution, comme toute proposition d'activité logistique sur cette zone. Mais, ce n'est certainement pas la meilleure, le rapport profit / emmerdes est purement catastrophique.

Qui crée de l'emploi ? Ce sont les industriels (je ne n'arrive pas à me rappeler quand les politiciens en ont créé). Proposons autre chose, d'autres solutions, d'autres idées, sans nous jeter tête baissée dans ce projet que l'on regrettera amèrement dans quelques années, quand on aura compris que la réalité n'aura rien à voir avec ce qu'on nous avait promis. A ce moment, il sera trop tard et le mal sera fait....

N'utilisons pas le plan Marshall, per-

mettons à nos communes de bénéficier de la présence d'entreprises sur leur territoire, développons, en concertation avec de vrais industriels, des solutions d'implantation de sociétés performantes et réellement génératrices d'emploi. A titre de comparaison, Techspace-Aéro située à Millmort occupe une superficie de 6,5 hectares, emploie 1.200 personnes et n'engendre la rotation que d'une dizaine de camions par jour ; ça c'est efficace

N'oublions pas non plus le chancre écologique que nous allons bientôt devoir gérer (Chertal), où des millions de tonnes de scories sont stockées, et qu'il va falloir assainir demain. Pensez-vous réellement que Mittal va le faire ? Ne serait-ce pas une meilleure place pour implanter le Triligiport ? Non, c'est vrai, j'oubliais : les terrains d'Hermalle sont beaucoup moins chers à adapter pour implanter le projet... Quoique, il faut savoir que le sous-sol de la zone Triligiport est contaminé par toute une série de déchets dangereux qui ont été enfouis dans le sol il y a plusieurs années, et qu'il faut d'abord assainir le site avant de pouvoir commencer. S'ils ne font rien, et c'est ce qui va se passer, se sera un vrai scandale écologique.

Pour revenir à vos propos, c'est vrai qu'ils ont été au Conseil d'Etat ; mais que pouvons-nous faire quand nos propres politiques bafouent la loi, quand le ministre qui gère le dossier est d'un côté le demandeur du permis et de l'autre son approbateur, qu'on commence les travaux avant la fin de l'enquête d'incidences, que les travaux continuent malgré les recours ? Une bonne question à se poser, et qui à mon sens n'a jamais trouvé de réponse, est de savoir pourquoi le politique, le SPW et le Port Autonome veulent à tout prix nous imposer ce projet dont personne ne veut, et pour quoi ils ne veulent pas entendre parler d'un autre projet. Qu'il y-a-t-il comme enjeu réel là derrière ? Ça, c'est une bonne question. Quant aux 150 millions d'euros promis par l'Europe pour ce projet, si vous pensez que ce n'est pas vous ou moi qui le finançons, c'est que vous n'avez rien compris à son fonctionnement

Pour terminer, je pense qu'il faut rappeler que la Basse-Meuse a encore un cachet rural et vert, et qu'il serait, à mon sens, idiot de défigurer...

J-P Pousset